

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, etc. Le prix des abonnements est payable d'avance...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: la ligne... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-Place...

ROUBAIX, LP 30 DÉCEMBRE 1883

LE BUDGET AU SÉNAT

Le Sénat a fini son œuvre budgétaire dans le délai prescrit. Il ne lui aura fallu pour soulever, examiner, peser et poinçonner en détail cet énorme budget de plus de trois milliards, qu'une période de trois semaines. Si quelqu'un voulait caractériser scientifiquement la promptitude avec laquelle le Sénat a expédié sa besogne, la rapidité de son coup d'œil, la célérité de ses jugements, la vélocité de ses votes, à peine les mots de vapeur et d'électricité suffiraient-ils. Eh bien! tant de bonne volonté sera récompensée: ni la Chambre ni aucun ministre ne douteront désormais de sa très diligente complaisance.

L'année prochaine, un Dauphin et un Tirard quelconques viendront lui dire, s'ils le jugent nécessaire, qu'il est capable du même miracle. Qui sait même si, faisant le compte des heures qu'il a présentement employées en trois jours à ce travail fabuleux, on ne lui prouvera pas, le 26 ou 27 décembre 1883, qu'il n'aurait besoin que d'une seule journée, en séance le matin et l'après-midi jusqu'à la nuit, pour accomplir le même prodige de dextérité et d'innuitié!

LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

La maison du Don Marché a appliqué depuis quelques années un système différent de la maison Leclaire que nous avons exposé dans un précédent article. Au Don Marché, la participation s'exerce sous plusieurs formes, mais principalement sous la forme d'intérêts dans les affaires sociales.

En 30/0 sur leur chiffre de vente. De plus, une caisse de prévoyance, alimentée exclusivement par la direction, alloue à chaque employé inférieure une somme proportionnelle à ses appointements. Cette caisse, fondée en 1876, possède à l'heure actuelle un capital de 700,000 fr. Pour avoir droit aux secours de la caisse de prévoyance, il faut que l'employé compte cinq années de service.

LA FRANCE ET LE VATICAN

Un consistoire a été tenu à Rome, la veille de Noël. Le pape a répondu aux vœux des cardinaux par une allocution dont le Moniteur de Rome nous fait connaître le texte. Il s'y plaint vivement de la conduite de certaines puissances catholiques, et il n'est pas malaisé de deviner quelle est celle qui est particulièrement visée.

Le sens de cette allocution était prévu et c'est pour éviter l'éclat qui devait en résulter que le gouvernement français fit répartir en toute hâte pour Rome M. Lefebvre de Bellaine qui était en congé à Paris, et l'on sait avec quelle précipitation l'ambassadeur français s'est rendu au Vatican, deux heures après son arrivée et au moment même où le prince impérial d'Allemagne était reçu par le pape. L'objet de cette visite impromptive au cardinal Jacobini était d'annoncer au cardinal secrétaire d'Etat que le gouvernement se faisait fort de faire rétablir au budget les crédits dont la suppression par la Chambre avait porté à son comble l'indignation de Léon XIII.

veaux cardinaux, sans appeler au cardinalat aucun prélat français, on ne se méprit sur le sens de cette abstention et on n'y vit une marque de défaveur à l'adresse de notre épiscopat, aussi bien que notre gouvernement. Le pape ne préconisera donc point de cardinaux dans le consistoire de janvier; il différera les nominations, arrêtées dans sa pensée, jusqu'à un nouveau consistoire, qui aura lieu au commencement de mars.

JÉROMISTES ET VICTORIENS

Le Figaro publie la lettre suivante qui lui a été adressée par M. le baron Brunet: Monsieur le Rédacteur en chef, Je réçois du prince Napoléon l'ordre exprès de vous écrire à l'occasion d'un débat engagé au sujet des lettres du prince Victor, auquel il faut enfin mettre un terme.

Je suis très heureux de vous adresser, en réponse à votre lettre de ce matin; je tiens à y répondre par le poste pour éviter toute fautive interprétation de ce que je pourrais dire. Je réponds à vos trois questions: 1. As-tu signé un papier quelconque? Non. 2. As-tu corrigé de ta main la note que tu connais? Non. 3. Y a-t-il un mot de ton écriture? Non.

même moment on se dit autorisé à jeter dans le public un programme politique qui est le démenti brutal donné à sa déclaration. Mais, encore une fois, ne voyez-vous pas, comme je vous le disais tout à l'heure, que, si la faction dit vrai, — le Prince a menti. — Il a menti à son père, — Il a menti à ses pays.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Les contrefacteurs allemands. Ce ne sont pas seulement les articles français, que les Allemands copient, mais encore les articles américains: témoin l'extrait suivant d'un rapport du consul des Etats-Unis à Moscou: J'ai pris les outils que j'avais reçus (un envoi fait par des industriels de New-York afin de tenter le placement de ces articles en Russie), et j'ai visité tous les magasins vendant des articles de ce genre; presque partout j'ai trouvé des outils dits américains, de provenance allemande, portant des marques de fabriques américaines, sans le nom d'un manufacturier américain.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier) PAR FIL SPÉCIAL

Séance du samedi 29 décembre 1883. PRÉSIDENCE DE M. LEROYER

La séance

Le Sénat a ouvert la séance à 2 heures.

Crédit provisoire

M. LABURE dépose un projet de loi portant ouverture d'un crédit provisoire de 21 millions sur le budget extraordinaire de 1884.

L'emprunt de Roubaix

Le Sénat adopte un projet de loi autorisant la ville de Roubaix à changer l'affectation d'une partie de son emprunt, malgré les observations de M. de Gavardie.

Colonisation de l'Algérie

M. DE STANVILLE dépose une proposition de loi relative à la colonisation de l'Algérie.

La séance

La séance est levée à 5 h. 40.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier) PAR FIL SPÉCIAL

Séance du samedi 29 décembre 1883. PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La séance

La Chambre adopte un crédit provisoire de 21 millions pour les dépenses extraordinaires du mois de janvier.

Le Budget

M. SADI-CARNOT lit un rapport sur le Budget, dont il soutient les modifications.

Le Tonkin

M. J. FERRY ne pouvant plus se faire entendre descend de la tribune.

Les amendements

Les amendements tendant à rétablir les réductions rejetées par le Sénat sont repoussés.

Le Tonkin

M. LÉON SAY dépose un projet de loi relatif à la concession de la ligne de chemin de fer de Lang-Fing.

Le Tonkin

M. LÉON SAY dépose un projet de loi relatif à la concession de la ligne de chemin de fer de Lang-Fing.

Le Tonkin

M. LÉON SAY dépose un projet de loi relatif à la concession de la ligne de chemin de fer de Lang-Fing.

Le Tonkin

M. LÉON SAY dépose un projet de loi relatif à la concession de la ligne de chemin de fer de Lang-Fing.

Le Tonkin

M. LÉON SAY dépose un projet de loi relatif à la concession de la ligne de chemin de fer de Lang-Fing.

Le Tonkin

M. LÉON SAY dépose un projet de loi relatif à la concession de la ligne de chemin de fer de Lang-Fing.

Noirs, a été grièvement blessé et que son lieutenant a été tué dans la défense de Sontay. Il n'y a aucun changement dans la position des Français depuis la prise de Sontay. On croit que l'amiral Courbet n'attaquera pas Bac-Ninh avant l'arrivée des renforts, MM. Harmand et Tréou sont allés à Hué.

Paris, 29 décembre.

Suivant des renseignements, puisés à la meilleure source, le gouvernement a reçu avis que la Chine, après la prise de Sontay, a donné l'ordre à ses troupes d'évacuer Bac-Ninh et de se reporter à dix milles derrière la citadelle, dont la prise serait alors facile.

Paris, 29 décembre.

Le gouvernement ignore si l'amiral Courbet marche actuellement sur Bac-Ninh, ou sur la ville de Hong-Hoa.

Nous reproduisons, sous réserves, la dépêche suivante, que publient les journaux anglais parus, ce soir, à Londres:

« Haï-Phong, 26 décembre.

D'après une version anonyme, la partie totale des Français dans l'attaque de Sontay atteindrait presque un millier d'hommes; dont 36 officiers.

La perte des Pavillons-Noirs est évaluée à 6,000 hommes.

Le bruit court que les Français ont trouvé à Sontay 2,000,000 de dollars en argent. Sontay a été solidement fortifié avec des canons Krupp.

Paris, 29 décembre.

L'amiral Peyron a reçu des nouvelles de l'amiral Courbet, datées de Hanou, 20 décembre.

Après la prise de Sontay, l'amiral Courbet est revenu à Hanou où il a pris le service de commandant en chef.

Les défenseurs de Sontay se sont enfués vers Bac-Ninh, Ha-Vane, Hong-Hoa, Phul-Am et ailleurs.

La baisse des eaux a empêché l'attaque immédiate de Hong-Hoa.

Le colonel Bichot a visité, avec une partie du corps expéditionnaire, les environs de Sontay, entre Day et Sougan, la Rivière-Noire et les montagnes, et est rentré ensuite à Hanou.

Sontay et les fortifications de la rivière sont fortement occupés par nos troupes; toutes les garnisons vont être momentanément renforcées; afin de purger complètement le Delta des rebelles et des pirates qui le désolent.

Dans une autre dépêche datée du 22 décembre, l'amiral Courbet revient sur l'initiative bravaone déployée par les tirailleurs algériens et l'infanterie de marine.

Il ajoute que les tirailleurs annamites prirent également une part glorieuse dans toutes les affaires. Il loue les services rendus par les auxiliaires tonkinois.

Rome, 29 décembre.

Des lettres du Tonkin adressées au Moniteur de Rome, disent qu'avant la prise de Sontay, les Pavillons-Noirs ont ravagé toute la contrée. 40 millions de chrétiens ont été brûlés, y compris celle des missionnaires et l'église.

Tous les troupeaux ont été volés.

Les chrétiens se sont dispersés dans les montagnes.

A Sontay, on avait mis une croix aux quatre portes de la ville et ceux qui entraient ou qui sortaient devaient la fouler aux pieds, sous peine de mort.

On ignore s'il y a eu des apostasies.

Les missionnaires au Tonkin

Nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante:

« Rome, 29 décembre, 5 h. 20 soir.

La France abandonnant la protection des missionnaires dans l'extrême-orient, notamment au Tonkin et en Chine; de présentes déclarations auraient été faites par d'autres puissances auprès du Vatican, pour obtenir cette protection. Ces démarches pourraient aboutir, si le gouvernement français continuait sa politique d'abandon.

Revue des journaux anglais

Paris, 29 décembre.

Le Standard blâme le projet attribué à la

de rester là, mouillé comme vous êtes... Dépêchez-vous d'aller vous réchauffer.

— Vous avez raison... Brr! je gèleotte.

— On gèleotte à moins; un bain froid par le temps qu'il fait!

— Aussi, ne vous êtes-vous pas pressés de venir rejoindre dans l'eau, hein? mes gaillards...

— Etrangement sa blouse qui était restée sur la berge!

— Tiens! continua-t-il, voici la blouse de ce misérable qui pourra remplacer provisoirement ma chemise.

L'un des gendarmes donna à Caussou des indications. La nuit n'était pas encore complète; on pouvait distinguer les collines à l'horizon.

— Tenez, lui dit-il, voyez ce chemin là-bas, qui contourne la côte?

— Oui.

— Eh bien, suivez-le; quand vous aurez fait un demi-kilomètre, vous prendrez à droite; au bout de cent cinquante pas, vous trouverez un sentier qui vous conduira à une ferme.

— Bon, c'est compris.

— Nous y rejoindrons dans une demi-heure au plus tôt; nous ne pouvons pas courir, embarqués de ce gaillard-là. Il m'a tout l'air d'un cadavre.

— Quoi qu'il en soit, vous aurez moins de peine à le garder que moi à le prendre. Au revoir.

— Eh bien! vous laissez mon manteau?

— Oui, il m'embarasserait. Je me réchaufferai en chemin.

Et Caussou partit en effet dans la direction indiquée, laissant les deux gendarmes prodiguer les soins au noyé.

— Vous êtes bien sûr que c'est lui, demanda l'un des gendarmes.

— Comment! si j'en suis sûr!... Vous n'avez donc pas reçu son signalement de Paris?

— Si!

— Eh bien, alors, regardez!

— C'est juste.

Les deux gendarmes examinèrent Moulou, et dirent d'un ton convaincu:

— En effet, c'est bien cela!

Mais ce sujet était sensible; Caussou jugea prudent d'y faire diversion.

— Ah ça! s'écria-t-il d'un ton de reproche, à quelle heure, je vous prie, vous est arrivée cette dépêche de Paris?

— A dix heures, ce matin.

— Et depuis ce temps là vous n'avez rien fait? J'ai battu le pays toute la journée et je ne vous ai pas rencontrés!

— Pardon, nous avons fait des recherches aussi. Nous avons occupé Ch., où Caussou se rendait d'après la dépêche, et où il aurait toujours été pincé cette nuit.

— C'est égal, vous me paraissez plus méfiant que jamais; je ne me méfiais moi-même... Et tenez! si en montrant ses mains déchirées, voyez dans quel état je me suis fait mettre par ce scélérat! Mais il est pris!

— Et j'ai bien peur qu'il ne donne pas grande besogne aux juges! si en secouant la tête d'un des gendarmes qui était penché sur Moulou et cherchait à le ramener.

— Croyez-vous? fit Caussou, avec une inquiétude qui, cette fois, n'était pas jouée.

— Dame! on verra... Mais vous avez tort vous,

domnait l'air de lutter contre le courant, contre les convulsions dangereusement désordonnées du noyé.

— Courage! criaient, des deux rives, gendarmes et paysans.

— Soyez tranquilles! répondit Caussou. Il me donne du mal, le bandit, mais je ne le lâcherai pas.

Enfin Moulou ne donna plus signe de vie; Caussou se décida à gagner la terre.

Une crainte instinctive et bien naturelle des gendarmes lui faisait préférer la berge où se tenaient les trois paysans, et il essaya de couper de ce côté. Mais, pour y atteindre, il avait à traverser le milieu de la rivière, à vaincre par conséquent la plus grande force du courant. C'était difficile, presque impossible: il était exténué, et il tirait Moulou après lui. Force lui fut donc de tourner vers la droite.

L'un des gendarmes, qui avait cessé une branche de rame, la lui tendit; ce secours commença à venir à propos. En quelques secondes, les deux hommes furent sur la berge, l'un couché sans mouvement, sans un souffle, l'autre gémissant brisé.

— Enfin! ce n'est pas dommage! s'écria Caussou. Brr!...

Il se secouait comme un chien mouillé.

Un des gendarmes jeta son manteau sur ses épaules.

— Merci, fit Caussou.

Et, montrant le poing à Moulou:

— Oh! le gredin! s'est-il défendu!... Voilà qui peut servir pour une campagne! Je suis capable d'en crever!

— Vous êtes bien sûr que c'est lui, demanda l'un des gendarmes.

— Comment! si j'en suis sûr!... Vous n'avez donc pas reçu son signalement de Paris?

— Si!

— Eh bien, alors, regardez!

— C'est juste.

Les deux gendarmes examinèrent Moulou, et dirent d'un ton convaincu:

— En effet, c'est bien cela!

Mais ce sujet était sensible; Caussou jugea prudent d'y faire diversion.

— Ah ça! s'écria-t-il d'un ton de reproche, à quelle heure, je vous prie, vous est arrivée cette dépêche de Paris?

— A dix heures, ce matin.

— Et depuis ce temps là vous n'avez rien fait? J'ai battu le pays toute la journée et je ne vous ai pas rencontrés!

— Pardon, nous avons fait des recherches aussi. Nous avons occupé Ch., où Caussou se rendait d'après la dépêche, et où il aurait toujours été pincé cette nuit.

— C'est égal, vous me paraissez plus méfiant que jamais; je ne me méfiais moi-même... Et tenez! si en montrant ses mains déchirées, voyez dans quel état je me suis fait mettre par ce scélérat! Mais il est pris!

— Et j'ai bien peur qu'il ne donne pas grande besogne aux juges! si en secouant la tête d'un des gendarmes qui était penché sur Moulou et cherchait à le ramener.

— Croyez-vous? fit Caussou, avec une inquiétude qui, cette fois, n'était pas jouée.

— Dame! on verra... Mais vous avez tort vous,

domnait l'air de lutter contre le courant, contre les convulsions dangereusement désordonnées du noyé.

— Courage! criaient, des deux rives, gendarmes et paysans.

— Soyez tranquilles! répondit Caussou. Il me donne du mal, le bandit, mais je ne le lâcherai pas.

Enfin Moulou ne donna plus signe de vie; Caussou se décida à gagner la terre.

Une crainte instinctive et bien naturelle des gendarmes lui faisait préférer la berge où se tenaient les trois paysans, et il essaya de couper de ce côté. Mais, pour y atteindre, il avait à traverser le milieu de la rivière, à vaincre par conséquent la plus grande force du courant. C'était difficile, presque impossible: il était exténué, et il tirait Moulou après lui. Force lui fut donc de tourner vers la droite.

L'un des gendarmes, qui avait cessé une branche de rame, la lui tendit; ce secours commença à venir à propos. En quelques secondes, les deux hommes furent sur la berge, l'un couché sans mouvement, sans un souffle, l'autre gémissant brisé.

— Enfin! ce n'est pas dommage! s'écria Caussou. Brr!...

Il se secouait comme un chien mouillé.

Un des gendarmes jeta son manteau sur ses épaules.

— Merci, fit Caussou.

Et, montrant le poing à Moulou:

— Oh! le gredin! s'est-il défendu!... Voilà qui peut servir pour une campagne! Je suis capable d'en crever!

— Vous êtes bien sûr que c'est lui, demanda l'un des gendarmes.

— Comment! si j'en suis sûr!... Vous n'avez donc pas reçu son signalement de Paris?

— Si!

— Eh bien, alors, regardez!

— C'est juste.

Les deux gendarmes examinèrent Moulou, et dirent d'un ton convaincu:

— En effet, c'est bien cela!

Mais ce sujet était sensible; Caussou jugea prudent d'y faire diversion.

— Ah ça! s'écria-t-il d'un ton de reproche, à quelle heure, je vous prie, vous est arrivée cette dépêche de Paris?

— A dix heures, ce matin.

— Et depuis ce temps là vous n'avez rien fait? J'ai battu le pays toute la journée et je ne vous ai pas rencontrés!

— Pardon, nous avons fait des recherches aussi. Nous avons occupé Ch., où Caussou se rendait d'après la dépêche, et où il aurait toujours été pincé cette nuit.

— C'est égal, vous me paraissez plus méfiant que jamais; je ne me méfiais moi-même... Et tenez! si en montrant ses mains déchirées, voyez dans quel état je me suis fait mettre par ce scélérat! Mais il est pris!

— Et j'ai bien peur qu'il ne donne pas grande besogne aux juges! si en secouant la tête d'un des gendarmes qui était penché sur Moulou et cherchait à le ramener.

— Croyez-vous? fit Caussou, avec une inquiétude qui, cette fois, n'était pas jouée.

— Dame! on verra... Mais vous avez tort vous,

domnait l'air de lutter contre le courant, contre les convulsions dangereusement désordonnées du noyé.

— Courage! criaient, des deux rives, gendarmes et paysans.

— Soyez tranquilles! répondit Caussou. Il me donne du mal, le bandit, mais je ne le lâcherai pas.

Enfin Moulou ne donna plus signe de vie; Caussou se décida à gagner la terre.

Une crainte instinctive et bien naturelle des gendarmes lui faisait préférer la berge où se tenaient les trois paysans, et il essaya de couper de ce côté. Mais, pour y atteindre, il avait à traverser le milieu de la rivière, à vaincre par conséquent la plus grande force du courant. C'était difficile, presque impossible: il était exténué, et il tirait Moulou après lui. Force lui fut donc de tourner vers la droite.

L'un des gendarmes, qui avait cessé une branche de rame, la lui tendit; ce secours commença à venir à propos. En quelques secondes, les deux hommes furent sur la berge, l'un couché sans mouvement, sans un souffle, l'autre gémissant brisé.

— Enfin! ce n'est pas dommage! s'écria Caussou. Brr!...

Il se secouait comme un chien mouillé.

Un des gendarmes jeta son manteau sur ses épaules.

— Merci, fit Caussou.

Et, montrant le poing à Moulou:

— Oh! le gredin! s'est-il défendu!... Voilà qui peut servir pour une campagne! Je suis capable d'en crever!

— Vous êtes bien sûr que c'est lui, demanda l'un des gendarmes.

— Comment! si j'en suis sûr!... Vous n'avez donc pas reçu son signalement de Paris?

— Si!